

LETTRE OUVERTES A TOUS LES PARLEMENTAIRES

Paris, le jeudi 15 mars 2012

Madame la députée, Madame la sénatrice,
Monsieur le député, Monsieur le sénateur

Par la présente, les six présidents des organisations membres du Comité Guillaume Tell et son Secrétaire Général, tiennent à vous remercier personnellement pour votre soutien à la proposition de loi visant à mettre en place un contrôle des armes, moderne, simplifié et préventif.

Cette réforme était attendue depuis plus de 20 ans. Elle avait franchi une première étape avec la modification de la directive européenne sur les armes, votée à une très large majorité en 2008, au Parlement Européen. Cependant, elle inquiétait fortement les deux millions d'utilisateurs légaux d'armes à feu que sont les chasseurs, les tireurs sportifs, les amateurs de ball-trap, les collectionneurs, les armuriers, les fabricants et distributeurs qui pouvaient craindre que l'on se trompe de cible.

Après de nombreux débats et quelques fortes polémiques, cette réforme a fait l'objet d'un consensus exceptionnel, à gauche comme à droite, sur les bancs de l'Assemblée nationale comme sur ceux du Sénat. Il faut reconnaître que cette réforme globale concerne à la fois la sécurité publique, le commerce des armes, la répression contre les trafics, la lutte contre la délinquance, et la simplification de la vie des utilisateurs légaux.

Pendant deux ans, le Comité Guillaume Tell a conduit toutes les négociations avec les ministères de l'Intérieur, de la Défense, ainsi qu'avec Matignon et l'Elysée sur ce dossier sensible. Dans le même temps, le Comité a travaillé en étroite collaboration avec les signataires de cette proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale, et les autres signataires des deux propositions de loi déposées au Sénat, ainsi qu'avec les rapporteurs des Commissions des lois et les principaux porte-paroles des groupes politiques de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Grâce à un remarquable travail parlementaire et à une qualité d'écoute exemplaire des principaux élus concernés, cette proposition de loi des députés Jean-Luc Warsmann, Claude Bodin et Bruno Le Roux, a été enrichie de façon significative par les sénateurs Antoine Lefèvre, Jean-Jacques Mirassou et Ladislav Poniatoski. D'autres parlementaires comme Eric Ciotti ou Charles-Amédée de Courson à l'Assemblée ainsi que Gérard César, François Patriat, Jean-Louis Carrère et François Rebsamen au Sénat ont joué un rôle de facilitateur qui a compté.

Parallèlement, les six présidents des organisations membres du Comité ont pu apprécier la qualité de la concertation conduite en permanence par le ministre de l'Intérieur Claude Guéant, son Cabinet et ses services.

Cela nous amène à une réforme qui contient des avancées significatives pour les chasseurs, les tireurs sportifs, les amateurs de ball-trap, les collectionneurs, les armuriers, les fabricants et les distributeurs.

Le Comité Guillaume Tell se réjouit que, pour la première fois depuis longtemps, on ne se trompe pas de cible dans une réforme sur les armes, et ce, malgré une succession de faits divers dramatiques en France et en Europe.

Maintenant que cette loi est votée, à l'unanimité dans les deux Chambres, c'est l'ouverture du vaste chantier réglementaire qui va conduire à la rédaction des 60 décrets et arrêtés qui sont la conséquence directe de cette réforme historique. En connaissance de cause, le Comité Guillaume Tell a anticipé en engageant depuis plusieurs mois des négociations sur le contenu des décrets et arrêtés avec les ministères de l'Intérieur et de la Défense Nationale. L'objectif des deux accords signés à ce jour est de garantir que toutes les armes utilisées par les tireurs sportifs et les chasseurs seront toujours accessibles, dans le cadre de la nouvelle réglementation.

Néanmoins, il faut aller plus loin pour que les chasseurs, les tireurs sportifs, les amateurs de ball-trap et les collectionneurs connaissent rapidement le détail de la réglementation qui concernera leur quotidien au cours des prochaines années.

Dans ce contexte, nous avons besoin que vous soyez d'une extrême vigilance en tant que parlementaire pour que la partie réglementaire de la réforme aille à son terme dans les meilleurs délais.

Il est de votre rôle et de votre devoir de veiller à la bonne application des lois et nous savons que nous pouvons compter sur vous.

En vous remerciant une nouvelle fois pour votre soutien, nous vous prions de croire à notre plus haute considération.



Bernard BAUDIN
Président de la Fédération Nationale des Chasseurs
(FNC)



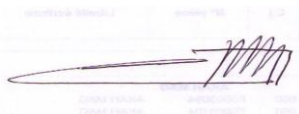
Philippe CROCHARD
Président de la Fédération Française de Tir (FFTir)



Eric BONDOUX
Président de l'Association Nationale de Défense
des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes
(ANTAC)



Denis JULIEN
Président de la Fédération Française de Ball-Trap
(FFBT)



Yves GOLLETY
Président de la Chambre Syndicale Nationale des
Armuriers Professionnels (CSNAP)



Dominique BILLOT
Président de la Chambre Syndicale Nationale des
Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions,
Equipements et Accessoires pour la Chasse et le
Tir Sportif (SNAFAM)



Thierry COSTE
Secrétaire Général du Comité Guillaume Tell
Tél. : 06 80 87 77 05